

AIDE-MÉMOIRE RAMP : TRANSFERTS D'ATHLÈTES

Les athlètes peuvent être transférés sur une base permanente ou temporaire. Les transferts permanents sont destinés aux athlètes qui changent définitivement de " club d'origine ", tandis que les transferts temporaires sont utilisés lorsque le " club d'origine " d'un inscrit reste le même, mais qu'un club secondaire est ajouté. L'ajout d'un club secondaire permettra à la personne inscrite de s'entraîner et de participer à des compétitions avec un autre club.

Étape 1: Le titulaire informe son club d'origine qu'il s'inscrit à un nouveau club d'origine ou à un club secondaire dans RAMP Interactive®.

Étape 2: Le titulaire doit se connecter à son compte en utilisant le lien d'inscription du nouveau club d'attache ou du club secondaire pour commencer le processus de transfert.

Étape 3: La personne inscrite s'enregistre auprès du nouveau club d'origine ou du club secondaire en suivant la même procédure d'inscription que précédemment.

Étape 4: Une fois enregistré, une notification de demande de transfert sera envoyée à toutes les parties prenantes nécessaires (club d'origine, club secondaire et OSP d'origine).

Étape 5: L'administrateur RAMP du club d'origine doit cliquer sur le bouton "Demandes d'inscription" du menu principal pour afficher toutes les demandes de transfert d'athlètes (permanentes et temporaires).

Étape 6: L'administrateur RAMP du club d'origine et de l'OSP (le cas échéant) doit trouver le nom de l'inscrit sur la liste des demandes et cliquer sur le bouton "modifier" à côté de son nom.

Étape 7: Sur la page "modifier", le club d'origine et l'administrateur RAMP de l'OSP (le cas échéant) peuvent approuver ou refuser la demande de transfert en sélectionnant la bonne option dans le menu déroulant de la page et en cliquant sur "soumettre".

Étape 8: Une fois que toutes les parties requises ont approuvé le transfert, la personne inscrite sera active sur le compte RAMP de son club secondaire.

Étape 9*: Cette étape est distincte de celles énumérées ci-dessus et doit être effectuée après que les étapes précédentes aient été complétées. Pour qu'un inscrit puisse être transféré définitivement dans un nouveau club, l'administrateur RAMP du club d'origine doit cliquer sur le bouton "Libération du transfert" dans le menu principal pour libérer l'inscrit de son club.

*Pour les transferts permanents <u>UNIQUEMENT</u>

Note: Le bouton "Transferts" permet à l'administrateur RAMP du club d'origine de visualiser tous les transferts qui ont été initiés, à l'exception des libérations de transfert.

